



***Retranscription de la déclaration du Représentant  
spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte  
d'Ivoire après sa rencontre avec le facilitateur du dialogue  
ivoirien***

***(Ouagadougou, le 10 février 2009)***

***YJ CHOI (Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire)*** : Au mois de janvier, nous avons eu une réunion du Conseil de Sécurité qui a examiné le mandat de l'ONUCI en Côte d'Ivoire. Je suis venu lui rendre compte de la réunion du Conseil de Sécurité. Nous avons discuté de quelques points. Tout d'abord grâce à l'Accord Politique de Ouagadougou initié par le Président Compaoré, la paix et la stabilité ont été largement rétablies en Côte d'Ivoire. Grâce à cette avancée, les Nations Unies pouvaient ainsi réduire la Force de l'ONUCI d'un bataillon à partir de mars 2009. C'est une chose très positive dont il faut reconnaître le mérite.

Deuxièmement, l'identification marche remarquablement bien sur le terrain. Aujourd'hui nous avons déjà près de 4.500.000 de personnes identifiées. La cible à atteindre est entre six et sept millions; dans quelques semaines, on arrivera à la fin du processus. C'est une avancée stratégique et historique qui est très peu connue aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Côte d'Ivoire. Il faut apprécier l'opération d'identification à sa juste valeur. C'est une avancée vraiment historique et stratégique. On pourrait avoir les résultats dans quelques semaines. C'est un progrès lourd de signification positive et cela a été rendu possible grâce à la médiation du facilitateur, le Président Compaoré.

Cela dit, l'année 2009 s'annonce pleine de programmes. Conformément à l'Accord politique de Ouagadougou, nous devons faire avancer le redéploiement de l'autorité de l'Etat au Nord. On doit aussi achever le désarmement avant les élections. Ensuite nous devons absolument avoir les élections cette année. D'après le chronogramme, après l'achèvement de l'identification, nous aurons la liste électorale provisoire. C'est la première étape. La deuxième étape est la liste électorale définitive. Entre temps, nous avons besoin de quelques semaines pour apurer la liste. Nous procéderons ensuite à la confection de millions de cartes. Une partie en France et une autre partie à Abidjan. Cela prendra six semaines d'après la convention signée par Sagem et le gouvernement ivoirien. La quatrième étape consistera en la distribution des millions de cartes aux individus. Ensuite nous entrerons dans la campagne électorale et nous irons au scrutin présidentiel. Vous faites le calcul vous-mêmes. J'ai dit que l'identification pouvait se terminer au printemps, en respectant les cinq étapes à partir de la fin de l'identification, nous arriverons quelque part au courant de cette année. Je laisserai le soin à la Commission Electorale Indépendante (CEI) de Côte d'Ivoire de fixer son chronogramme, comme il en est de leur ressort. Cela dit, nous avons réalisé une base solide avec

l'identification. Sur la base de ce progrès, nous allons avancer cette année jusqu'à ce qu'on arrive à l'élection présidentielle. Merci

\*\*\*\*\*

***Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:***

Hamadoun Touré, Porte-parole,

Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320

Email: [hamadoun@un.org](mailto:hamadoun@un.org).

<http://www.onuci.org>